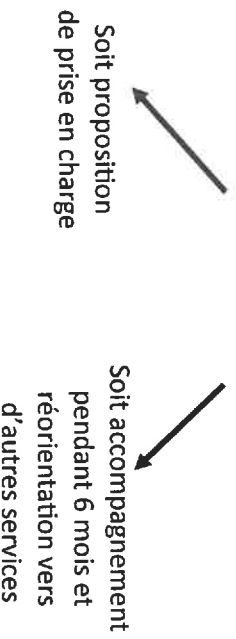


Comment se déroule la pré-admission?

1. Prise de contact avec la famille dès réception de la notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
Rencontre avec le Chef de service
2. Inscription sur la liste d'attente
3. Bilan psychologique
4. Consultation avec le médecin psychiatre
5. **Décision d'admission** en équipe pluridisciplinaire



Comment se déroule l'admission?

1. Bilans complémentaires : éducatif, ergothérapeutique, orthophonique, psychomoteur et scolaire
2. Réunion d'avant-projet en équipe pluridisciplinaire avec les partenaires
3. Rencontre jeune-parents avec le référent et le chef de service pour négocier le projet personnalisé



À proximité du magasin **CARREFOUR**
Au **Rond-Point CAFOUGNETTE**
(prendre la direction : **Nouveau Monde / Lourches**)

Horaires d'ouverture

Lundi et Mardi :
9h00-12h15 / 13h00-18h00
Mercredi :
9h00-12h15 / 13h00-17h00
Jeudi et Vendredi :
9h00-12h15 / 13h00-16h30



Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

Parc d'activités Les Pierres Blanches
260, rue Arthur Brunet

BP : 40311

59723 DENAIN Cedex

Tél : **03 27 31 88 33**

Email : sessad@apei-denain.fr



Service rattaché à l'Institut Médico-Educatif
« Jean Stiévenard » de Denain et géré par :

ASSOCIATION FAMILIALE
LES PAILLONS BLANCS
DE DENAIN ET ENVIRONS

Z.A. Les Pierres Blanches
1, rue Louis PETIT
59220 DENAIN
Tél : **03 27 43 38 00**

Le SESSAD de Denain est un service de l'Association Familiale « Les Papillons Blancs » de Denain et environs (AFPB). Il est agréé au titre des annexes XXIV, pour accueillir 50 jeunes de 0 à 20 ans déficients intellectuels.

... pour une prise en charge globale et précoce

Le **SESSAD** est un service ambulatoire de proximité :

Il a pour **missions** :

- d'évaluer les capacités et les difficultés du jeune
- de co-construire un projet personnalisé avec le jeune et ses parents, en fonction des besoins et des attentes de chacun
- de contribuer à l'accompagnement, au soutien et à l'information des familles
- de proposer les orientations éventuelles vers les partenaires spécifiques et préparer la sortie de l'enfant.

Et pour **finalités** de :

- permettre la découverte et la prise de conscience du handicap
- aider l'enfant à grandir, à s'épanouir, à devenir sujet
- faciliter l'intégration de l'enfant dans tous les milieux de vie
- proposer des facilitateurs, des adaptations, des pistes d'actions, des aménagements du milieu selon les difficultés de l'enfant.

Les professionnels interviennent prioritairement sur les lieux de vie de l'enfant : domicile, école, garderie, club de loisirs, crèche... ou dans les locaux du SESSAD et s'appuient sur un réseau de partenaires.

Qui rencontrer ?

Une équipe médico-sociale

- Médecin psychiatre
- Psychologue
- Educateurs spécialisés
- Enseignant spécialisé
- Psychomotriciens
- Ergothérapeute
- Conventions avec des orthophonistes en libéral

Une équipe administrative

- Directeur
- Chef de service
- Secrétaire
- Comptable

avec des moyens spécifiqueset des partenaires